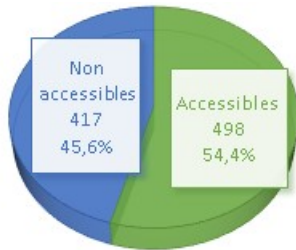


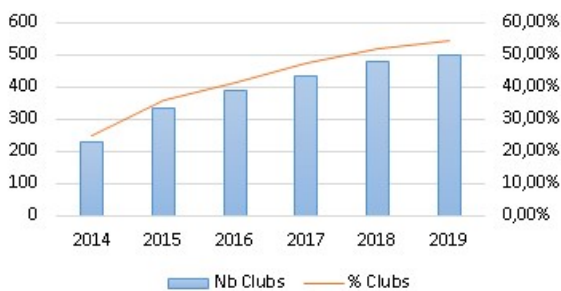
Le secteur handicap est un des axes de développement privilégié par notre fédération, un plan d'action dédié a été rédigé. Remercions Mathilde Choisy pour ce travail fondamental. Une enquête a permis pour la première fois d'obtenir des données chiffrées reprises ci-après.

Ainsi l'accessibilité et la labellisation des clubs constituent un enjeu fondamental de notre politique de développement.

## I. ACCESSIBILITÉ ET ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



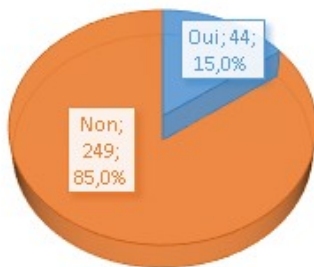
Au 31 août 2019, 498 clubs sur 915, soit 54,4%, déclarent être accessibles sur leur espace club. C'est en nette progression depuis 5 ans, néanmoins cette amélioration est sûrement plus imputable au fait que les clubs cochent petit à petit la case pour signaler leur accessibilité plutôt qu'une véritable révolution avec des changements de salle pour rendre les clubs accessibles.



### Nombre et pourcentage de clubs accessibles 2014-2019

227 clubs étaient recensés accessibles au 31 août 2014, 336 en 2015, 388 en 2016, 434 en 2017, 477 en 2018 pour aboutir à 498 en 2019. Les chiffres semblent se stabiliser et il convient de mieux communiquer auprès des clubs pour aboutir à des statistiques proches de la réalité.

## II. RÉFÉRENCIEMENT HANDIGUIDE



Lors du questionnaire FFE à tous les clubs, a été posée la question «Connaissez-vous le handiguide <http://www.handiguide.sports.gouv.fr/>, votre club y est-il référencé ?» Oui/Non.

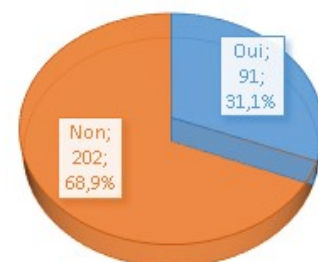
Il apparaît qu'une très faible partie des clubs sont référencés, 44 parmi les clubs répondants soit 15%.

Il est nécessaire de faire une campagne régulière de communication pour inciter les clubs à s'y recenser.

## III. LABEL SPORT ET HANDICAP

Le label Sport et Handicap est méconnu des clubs avec seulement 91 clubs des clubs répondants au questionnaire FFE qui déclarent avoir connaissance de son existence.

Ces labels ne sont pas nationaux mais gérés localement souvent par les CDOS et les DDJS ou DDCS donc une communication nationale de la part de la FFE reste compliquée.



#### IV. RÉFÉRENTS LOCAUX

Les ligues et les CDJE devront donc être impliquées dans cette démarche via les référents Handicap qu'ils auront nommés. On note une forte disparité géographique sur ce sujet, une campagne de sensibilisation des présidents des organes déconcentrés devra être réalisée pour palier à cet écueil.

#### V. CONVENTIONS ET PARTENARIATS

Les relations avec notre réseau de partenaire est une nouvelle fois à mettre en avant notamment avec :

- **L'AEPA** pour l'organisation du championnat de France des déficients visuels qui a réuni 29 participants au Cap d'Agde. Félicitons André Clauzel qui remporte le titre. L'équipe de France continue son programme d'entraînement avec Todor Todorov.  
Les jeunes et les féminines ne sont pas oubliés avec un projet d'organisation de championnat du monde jeunes et féminines à LUCHON en 2021 avec le soutien du Club METL (Maison des Échecs de Toulouse-Lardenne) ;
- **L'APF-FRANCE HANDICAP** est également toujours partenaire de notre action avec de nombreuses initiatives locales qui permettent des actions ponctuelles ou régulières.  
Ces actions d'initiations et de pratique permettront à terme un réel développement des Échecs auprès du public en situation de handicap.

Il conviendra donc de continuer à nouer des partenariats avec les acteurs du secteur handicap en poursuivant les échanges en cours notamment avec les fédérations HANDISPORT et SPORT ADAPTE.

#### VI. RÈGLEMENTS ET FORMATIONS

- En collaboration avec la DNA et la commission technique, nous avons poursuivi nos travaux visant à améliorer l'accessibilité des compétitions fédérales par une meilleure prise en compte des spécificités de chacun.  
Ainsi un chapitre du livre de l'arbitre est désormais dédié au Handicap pour faciliter la prise en compte de nos règlements spécifiques. Les formations continues et la rubrique « un arbitre vous réponds » permettent également une communication adaptée avec le corps arbitral.  
Dominique Dervieux, est membre actif de la commission Handicap de la FIDE, il peut ainsi nous informer de façon efficace sur les évolutions réglementaires pour une meilleure prise en compte.
- Du côté des animateurs, le DAFFE 1 - Module Handicap, est devenue une formation de référence. Face à la demande croissante, un règlement a été mis au point pour garantir une homogénéité des modalités d'organisation.

#### EN CONCLUSION

Cette année 2019 fut également marquée par la formidable prestation de Solenn Afraoui lors du tournoi accession des championnats de France à Chartres et sa qualification pour le National Féminin.

Cette performance a mis en valeur le fait que dans notre sport le handicap est compatible avec la compétitivité. Elle nous a également démontré l'importance de l'accessibilité des lieux de compétitions qu'il faut sans cesse continuer d'améliorer.